

La Société des boucs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES PÉNIBLES

A II ! s'ils pouvaient se voir, les pénibles, en pleine crise, ce qu'ils seraient peu édifiés. Mais, voilà, ils ne se doutent pas.

Par « pénibles » on peut entendre les impatientes, les agités, les éternels mécontents, les envieux, les jaloux, les vaniteux, les présomptueux, les ambitieux et tous gens de pareil acabit.

Oh ! sans doute, ils s'excusent de leurs méfaits — quand ils s'en excusent — sur leur tempérament. C'est lui qui est le pénible, non pas eux. Ils n'en peuvent rien, après tout, la nature les a créés ainsi, ils ne sauraient être autrement. Il faut les prendre comme ils sont. C'est généralement ce que l'on fait dans l'impossibilité de faire autrement.

Ces malheureux — car ce sont de véritables malheureux — ils s'empoisonnent l'existence et, avec la leur, celle de tout leur entourage. Or s'il leur est épargné le triste spectacle de leur personne quand sévit la crise, ils en ont, en revanche, le reflet chez tous ceux qui vivent ou qui ont affaire à eux. Ça ne doit guère les satisfaire, moins encore les égayer.

Ce qu'il y en a de ces pénibles, dans le monde, c'est inimaginable. On les trouve partout sur sa route; partout ils vous obsèdent, partout ils vous gâtent le plaisir de vivre.

Et la plupart du temps, ce sont des vêtillies, des riens qui ont le don de déclencher l'humeur des pénibles. Là où il n'y a pas de quoi fouetter un chat, ils trouvent sujet à esclandre ou bouderie. Aussi est-il bien rare que cela ne se termine à leur confusion. C'est bien fait !

Pourtant, comme la vie peut être relativement agréable quand on sait et veut bien la prendre comme elle doit l'être. Tout d'abord, la simplifier le plus possible; ne rien exagérer; voir les choses comme elles sont, ce qu'elles sont et à leur juste valeur, être content de son sort, pour autant, du moins, qu'il ne soit pas trop cruel; se réjouir du bonheur des autres, sans envie ou jalousie, compatir à leurs malheurs; ne pas vouloir la lune, qui est hors de notre atteinte, quand on a sous la main tant de choses bonnes et agréables, qui, certes, valent bien la lune et tous ses caprices.

Voilà ce que ne savent pas ou ne veulent pas savoir les pénibles. Ils sont incorrigibles et, vraisemblablement, ils vont continuer à croître et multiplier pour le plus grand malheur du monde, qui n'a que faire d'eux ! J. M.

MARGOTON, ELLE EST MALADE

ON connaît la chanson de Margoton, elle est malade, Margoton la biberonne qui, à son lit de mort, envoya son médecin au diable, parce qu'il lui défendait le vin, et qui voulut être enterrée à la cave, « les pieds contre la muraille, la tête sous le robin ». Nous en avons trouvé quelques couplets en patois savoyard. Les voici :

*Le grô Djan revin du boué,
Trôve sa fenna bin malada.*

Ouâ !... Oh !... Eh !...

Trôve sa fenna bin malada, Ha ! ha !

*Etinjuâ dèssu on ban,
Tota dècordèlaia.*

Ouâ !... Oh !... Eh !...

Tota dècordèlaia.

*— Fenna, vau-l' de pa s'pa à vin,
Ou de la s'pa à la couerda¹ ?*

Ouâ !... Oh !... Eh !...

Ou de la s'pa à la couerda ? Ha ! ha !

*— D' z'ameri mio de s'pa à vin
Què la s'pa à la couerda.*

Ouâ !... Oh !... Eh !...

Què la s'pa à la couerda.

*Mari, mari, se d' z'n morivo,
Tu m'intarreriâ pè la cava.*

Ouâ !... Oh !... Eh !...

Tu m'intarreriâ pè la cava.

*Lou pi contre la moraille,
La tête dèzo la buissa².*

Ouâ !... Oh !... Eh !...

La tête dèzo la buissa.

*Toté lé gotté qui n'in p'serion
Marroserion la lingua.*

Ouâ !... Oh !... Eh !...

Marroserion la lingua.

¹ Femme, veux-tu de la soupe au vin, ou de la soupe à la courge ?

² La buissa : le « guillon » ou fausset.

L'opinion de Fritz. — On prétend que le vin nouveau de 1919 est « fort » ! Eh bien, moi je vous dis : pas tant que ça. Celui de 1918 était bien plus fort ! Il rentrait son homme au moins jusqu'à la maison, tandis que le 1919 n'en a pas la force, il laisse le client couché au bord de la route ! Parfaitement !... O. D.

LES VAUDOIS AU FEU

ÉTAIT à la dernière guerre, racontait, Benjamin Vallotton. Un soldat vaudois dans une de ses intéressantes conférences, engagé dans la légion helvétique, dont on a justement vanté la bravoure, traversait un champ de bataille au moment le plus chaud de l'action, précédé de son capitaine. Les balles sifflaient à leurs oreilles, pleuvaient autour d'eux. Ils allaient quand même, insouciant du danger.

A un moment donné, alors que la fusillade redoublait d'intensité, le soldat, avec son calme ordinaire : « on a bien le temps » et dans le plus pur accent du Gros-de-Vaud :

— Savez-vous, mon capitaine, que ça pourrait bien finir mal !

* * *

Autre fait, cité également par Benjamin Vallotton, nous dit-on.

Le même capitaine et le même soldat, en reconnaissance, sont soudain pris sous le feu d'une ligne de mitrailleuses. Ils se couchent dans un fossé. Ils n'osent lever la tête ni même un doigt, l'ouragan de fer gronde terrible, foudroyant, à quelques centimètres au-dessus d'eux.

Tout à coup, le soldat passe par dessus le corps de son capitaine et va s'étendre de l'autre côté de celui-ci.

— Pardon, mon capitaine, fait-il, j'étais du mauvais côté !

Le brave soldat s'était aperçu que son chef, étendu du côté de la ligne des mitrailleuses, était ainsi le plus exposé.

BOLOMEY, DE LUTRY

NOUS extrayons les lignes suivantes de la *Feuille d'Avis des Montagnes et Journal du Locle* :

« L'amusante histoire que nous avons extraite du *Conteur Vaudois*, illustre bien, vraie ou fausse, le goût endémique, non seulement des Neuchâtelois, mais des Suisses en général, pour les aventures et les voyages. Le service étranger fut une des manifestations de ce goût.

« Connaissez-vous, écrit-on à la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, cette anecdote du même genre, qui date du XVIII^e siècle ? Tous ceux dont l'enfance a été charmée par le *Dernier des Mohicans* de Cooper, sont au courant des luttes sanglantes que se livrèrent, avec le concours des Indiens, Français et Anglais, pour la possession du Canada.

« Un noble vaudois, M. de Goumoëns, au service d'Angleterre, poursuivait un jour, au fond du Canada, une bande de Sioux. L'un de ceux-ci, un grand diable, qui, à en juger par ses plumes, devait être un chef puissant, ne s'enfuyait que lentement, et se retournant de temps à autre, comme pour narguer ceux qui étaient à ses trousses. De Goumoëns, exaspéré, arrête ses hommes et leur fait armer leurs fusils. Alors le sauvage, s'arrêtant aussi, et montrant sa large face peinte, s'écrie avec un bon accent vaudois :

« — Tirez pas, m'sieur de Goumoëns, j'suis Bolomey, de Lutry... »

Le père B., bien connu à la ronde pour la promptitude de ses réparties, se disposait à quitter une joyeuse société.

— Eh ! bien, grand-père, lui dit l'un des assistants, vous ne vous plaisez donc pas avec nous ?

— Te l'aré dza de se m'émèrdâvé per ique. C. R.

HABIT NEUF

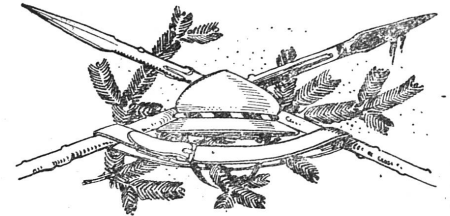
« Conteur », tu nous as fait une heureuse surprise. Pour l'an mil neuf cent vingt, tu mets nouvel habit. Il n'est point, comme chez nos dames, raccourci. Même il est plus pesant qu'une de leurs chemises.

A te voir si pimpant, la joie est bien permise. Des dessins « de chez nous » illustrent tes récits : Voici notre vignoble et voici deux amis, Et ce char de campagne, et la Vaudoise assise !

Ces modestes dessins arrivent à propos. Ils sont en quelques traits tout le canton de Vaud : C'est sain et bon enfant, et ce n'est point cubiste.

Le texte et les dessins sont pleins de bonne humeur, Et personne, je crois, ne serait bolchéviste. Si tous ceux de chez nous s'abonnaient au « Conteur ».

B.



LA SOCIÉTÉ DES BOUCS

LES dissensions civiles qui, de 1436 à 1447, désolèrent la Suisse et faillirent rompre les nœuds de la Confédération helvétique, donnèrent naissance, dans la ville de Zurich, à une société militaire connue sous le nom de *Société des Boucs*, soit parce que chaque membre avait fait sculpter sur sa maison la tête d'un bouc, soit parce qu'ils employaient avec succès une machine de ce nom, semblable au bélier des anciens, pour faire brèche aux places qu'ils assiégeaient. Ce ne fut pas seulement par sa rare valeur dans les combats que cette troupe de héros, liée comme autrefois le bataillon sacré des Thébains, se rendit utile à la patrie, mais encore par les dons volontaires qu'elle fit à Zurich, car elle comptait parmi ses membres une foule de jeunes gens possesseurs de vastes et fertiles domaines. Elle se fit encore connaître par une gaieté piquante, un esprit caustique, une originalité moqueuse qui la rendit aussi redoutable à ses ennemis que son intrépidité dans les combats. Elle ne savait pas seulement manier avec succès la grande épée, la pique et la hache d'armes, mais elle désolait ses adversaires par des satires, des chansons et des épigrammes. On croit que Rodolphe Stussi fut le fondateur de cette société. L'histoire helvétique cite peu d'hommes plus vaillants que ce Stussi, qui, avec quelques-uns de ses plus braves amis, l'élite de la Société des boucs, se chargea de défendre le pont de la Sihl, le 22 juillet 1448, contre les troupes de Schwytz et de Glaris. Seul, sur ce langlant théâtre, entouré des cadavres des siens, Stussi arrête l'ennemi; il frappe de sa halberde ou assomme de sa hache d'armes, tous ceux qui essaient de forcer le passage; mais, blessé, couvert de sueur et de sang, il n'a point aperçu deux soldats lucernois qui se sont glissés sous les voûtes du pont, en soulevant les planches et le percent de leurs piques. Stussi tomba expirant dans le fleuve. Son cadavre, devenu le jouet de quelques soldats furieux, fut coupé en morceaux et jeté dans la Sihl, après avoir été indignement outragé; mais son souvenir est toujours en honneur à Zurich, et l'on montre encore sur une fontaine, près de la maison qu'il habitait, une statue que sa patrie reconnaissante lui éleva peu d'années après sa mort.

Les Boucs se chargeaient des expéditions les plus périlleuses. Pendant l'un des sièges de Zurich, ils brûlèrent les machines de guerre des ennemis, dispersèrent leurs travailleurs, et détruisirent leurs grands béliers. Toujours les premiers à attaquer l'ennemi, les dernières à faire retraite, ils couvraient toutes les sorties, et presque toujours revenaient vainqueurs.

Toujours les mêmes, ils chantaient sous la tente comme dans les fêtes; ils plaisantaient sur les champs de bataille comme dans un bal, et se vengeaient de leurs revers par des railleries piquantes sur le compte de leurs vainqueurs.

Telle était la terreur qu'inspiraient les Boucs.

que, lorsque Zurich signa la paix avec ses ennemis, Schwytz et Glaris exigèrent, comme une condition, que cette société serait dissoute et ses membres exilés. Zurich y consentit honteusement. Presque tous les Boucs se retirèrent en Souabe.

Le landammann Friees, d'Uri, qui jouissait d'un grand crédit à Zurich, imagina de leur fournir un prétexte de rentrer dans leur patrie, car ils s'ennuyaient dans cet exil : c'était d'enlever quelque homme notable de la ville qu'ils garderaient comme rançon jusqu'à ce que Zurich leur eût ouvert ses portes. Les Boucs trouvèrent l'expédient excellent. Quelques-uns d'entre eux s'embarquèrent donc secrètement sur le lac, entrèrent de nuit dans la ville, et saisirent au lit le landammann Friees lui-même, qu'ils conduisirent au château de Hohen-Krayen. Là les proscrits lui procurèrent toutes les marques de considération dues à sa dignité et à ses vertus, et se répandirent en excuses respectueuses; bref, ils lui rendirent la captivité si agréable, ils lui donnèrent de si beaux festins, de si belles fêtes, que Friees écrivit à la diète assemblée à Lucerne, et qu'il plaïda si éloquemment la cause des Boucs, que les cantons se décidèrent à les rappeler. Ce fut le dernier triomphe de cette société, qui cessa de jouer un rôle actif dans les affaires de Zurich, mais dont le souvenir vécut longtemps, et entretint parmi la jeunesse zurichoise le patriotisme, l'esprit militaire et l'amour des grandes actions.

SI VOUS ÉTIEZ MA SŒUR...

Si vous étiez ma sœur, je vous dirais : « Mignonne, > Aux baisers du printemps la nature frissonne; > Viens ! l'air est embaumé d'un parfum de bonheur; > Prenons-nous par la main, et, comme deux gazelles, > Courons à travers champs chercher des fleurs nouvelles. »
— Ma main sur votre front tresserait les plus belles,
Si vous étiez ma sœur.

Si j'étais votre frère !... oh ! douce illusion....
Je pourrais vous parler en toute occasion,
Rire avec vous, vous voir, aimer la même mère;
Souffrir de vos chagrins, jouir de vos plaisirs,
Travailler près de vous, consacrer mes loisirs
A voler au-devant de vos moindres désirs !
Si j'étais votre frère !...

Si vous étiez ma sœur, nous chanterions ensemble
De ces vieux chants d'amour, si doux, où la voix trem-
ble,

Ces airs où l'âme chante, où la voix part du cœur;
Nous nous raconterions nos souvenirs d'enfance,
Nos rêves d'avenir... même notre silence,
Un sourire, un regard auraient leur éloquence,
Si vous étiez ma sœur.

Si j'étais votre frère, au crépuscule, au soir,
Quand nous serions tout seuls, que le ciel serait noir,
Je vous dirais tout bas : « Ma sœur, pour nous dis-
traire

> Lisons dans nos deux cœurs; je vais t'ouvrir le mien
> Dis-moi le nom chéri qui fait battre le tien... »
— Je le devinerais quand vous ne diriez rien,
Si j'étais votre frère.
« Revue suisse », 1854. P. G.

POIGNÉES DE MAINS ET SAVOIR-VIVRE

ANN SEPLI donnait jadis sur la poignée de mains les règles de convenance et de savoir-vivre que voici. Tout le monde ne les connaît pas et pourtant qui ne veut passer pour un manant doit savoir cela.

« On ne tend pas la main aux gens que l'on voit pour la première fois, dès le début de leur visite, à moins que ce soit par suite d'un mouvement bienveillant, charitable, pour les encourager, les mettre à l'aise ou, encore, si ce sont des personnes adressées par un ami commun, et afin de ne pas faire mentir le proverbe :

« Les amis de nos amis, etc. »
A la fin d'une première entrevue, on ne donne pas non plus sa main, si des relations mondaines ultérieures ne doivent pas s'établir entre les deux interlocuteurs. Toutefois, il arrive qu'à première vue une sympathie aussi vive que soudaine s'établisse entre deux personnes. Alors, si on a été subjugué et si on s'aperçoit que, de son côté, on n'a

pas été désagréable, on peut avancer sa main; c'est la manifestation extérieure de ce sentiment presque irrésistible qui vient de naître dans le cœur. Mais on mettra dans ce geste spontané une nuance de réserve, de timidité, comme si l'on disait : « Je ris- que de me faire trouver bien familier. » Et en effet, cette manière rapide de procéder pourrait fournir matière à critiques.

Jamais un homme ne présente le premier sa main à une femme. C'est elle qui doit avoir l'initiative de ce mouvement. « C'est la reine qui parle la première » et dans les rapports mondains, la femme est reine; elle a, du moins, la prééminence sur l'homme. La femme en tendant sa main à l'homme semble lui dire : « Vous êtes assez connu, ou vous m'avez donné assez de preuves de bonne éducation, de sûreté de caractère, pour que je vous accorde cette marque de confiance. »

Il s'agit des jeunes filles aussi bien que des femmes mariées.

Pour les mêmes raisons, à peu près, un homme ne tend pas la main à son supérieur, il attend que celui-ci la lui offre, et il doit la lui offrir. Nous entendons parler aussi de la supériorité donnée par l'âge. Les jeunes filles et les jeunes femmes se laisseront donc tendre la main par les dames plus âgées.

Lorsqu'un homme serre la main d'une femme, il ne doit pas la lui broyer comme à un camarade. Il lui fait simplement sentir l'étreinte de sa main et s'incline en signe de respect et de reconnaissance. Il agira de même à l'égard des hommes placés au-dessus de lui, par l'âge surtout; mais il peut presser leur main un peu plus fort.

Il est des gens qui ne font que vous toucher la main. Cela est impertinent. La poignée de mains doit être franche. Arrangez-vous pour ne pas offrir la main ou pour ne pas vous la laisser offrir, si vous ne voulez pas serrer celle qui se tend vers vous. Un de mes amis assure que cette façon de donner la main indique un caractère faux ou très méfiant; moi je pense qu'elle implique aussi l'orgueil, le dédain. — Ceux qui ne vous tendent qu'un ou deux doigts ne sont pas plus polis; en outre, ils dévoilent leur nature froide, indifférente ou trop égoïstement réservée. C'est également un manque d'éducation de retenir trop longtemps une main dans la sienne. On peut gêner ceux dont on emprisonne la main, et cela témoigne de trop d'aplomb, de suffisance, peut-être même d'un certain mépris d'autrui. »



LA FÉE AUX MIETTES

— Expliquez-vous, Matthieu...
— Imaginez-vous, Monsieur, qu'après dix-huit mois de voyages heureux et lucratifs, un jour que nous étions arrivés... — Mais je ne saurais vous dire en vérité à quelle hauteur nous nous trouvions...
— Épargnez-moi ces détails inutiles... Expliquez-vous, je le répète.
— Soit, monsieur... A peine avions-nous débarqué sur un beau sable, mêlé comme à dessein de petits coquillages de toutes les couleurs, dans une île dont aucun itinéraire n'a fait mention, je le certifie, depuis le jour où la navigation est en usage, que votre oncle s'enfonça, d'un air satisfait et délibéré, à travers des bois délicieux qui couronnent une des baies les plus magnifiques du monde...
— Et il ne revint pas ?
— Il revint le soir, ingambe, joyeux et comme ra-jeuni, si je ne me trompe, de quelques bonnes années; et après nous avoir rémis: J'ai trouvé ce que je cherchais, dit-il en se frottant les mains, et mon voyage est fini; à cette heure, enfants, vous avez bonne aigüde et vivres frais qui dureront sans malencontre jusqu'aux eaux de la Manche, où le ciel vous conduise; je donne à l'équipage le bâtiment avec ses gréments neufs et sa riche cargaison, moyennant que vous ayez regagné le port de Granville avant la Saint-Michel...
— Prenez garde, Matthieu, je tremble de vous entendre ! Qu'avez-vous fait de votre capitaine ?

— Monsieur, repartit Matthieu d'un ton calme et sévère, je suis porteur de cette donation écrite en forme, et il convient si peu à l'équipage de s'en prévaloir qu'il a décidé d'un commun accord de vous rendre une propriété que nous ne pouvons regarder comme la nôtre, quoique nous ayons rempli toutes les conditions qui nous étaient imposées pour l'acquérir; mais j'ai commencé par vous dire que le capitaine était fou, et que ses actes nous paraissaient nuls en bonne justice.

— Qui vous le prouve, Matthieu ? repris-je avec force. Mon oncle était maître de sa fortune, et il ne pouvait mieux en disposer qu'en faveur de ses vieux camarades de mer. Ce qu'il vous a donné est à vous, et, loin d'avoir fait en cela preuve de folie, il a très sagement agi, puisqu'il savait que l'éducation dont je suis redevable à ses bienfaits me met en état de me passer des ressources que son vaisseau m'aurait rendues, tandis qu'elles ne seront pas inutiles à soulager la vieillesse et les fatigues de vos camarades.

— C'est précisément ce qu'il nous dit, interrompit Matthieu, quand nous nous empressâmes de faire valoir vos droits et l'incertitude de votre position. D'ailleurs, ajouta-t-il dans son délire, dont vous ne doutez plus, mon neveu a usé de ses économies en faveur de la Fée aux Miettes, et s'il n'est pas content de son sort, qu'il épouse la Fée aux Miettes ! Après quoi il nous quitta en éclatant de rire.

— Voilà qui est extraordinaire, dis-je à demi-voix en laissant retomber ma tête sur ma poitrine.

— C'est ce que nous avons pensé; mais, quelque chose de plus extraordinaire encore, c'est qu'en cherchant à pénétrer le mystère de sa folie nous avons appris que le bon vieillard se croit surintendant des palais d'une princesse Belkiss, qui règne, suivant lui, sur ces parages depuis je ne sais combien de milliers d'années, et dont son frère cadet, votre père, feu Robert, d'honorable mémoire, commande en chef toutes les forces maritimes.

— Cela n'est pas possible, Matthieu; et c'est vous qui êtes fou d'oser soutenir des choses pareilles. La princesse Belkiss, qui pourrait bien avoir en effet l'âge que vous dites, se trouve à Granville de sa personne, et je puis même attester qu'elle a passé la dernière nuit sous le porche de l'église.

— Incompréhensible puissance de Dieu ! cria le pilote en se couchant de sa longueur sur un vieux mat vermoulu qui gisait là sur le port, et en étouffant de ses deux mains un mélange de rires et de larmes, la princesse Belkiss sous le porche de l'église de Granville ! Pourquoi faut-il que la même infirmité ait frappé en même temps toutes les dernières espérances d'une si digne famille !

(A suivre.)

Royal Biograph. — C'est à un événement artistique que nous convie le Royal Biograph qui présentera dès vendredi soir « Tih-Minh » ou « Les nouvelles aventures de Judex », un film à épisodes dont la presse parisienne et genevoise a chanté les louanges sans réserve aucune. Mlle Mary Harald, charmante de grâce et de naïveté, joue délicieusement la douce Tih-Minh et la partie comique est supérieurement rendue par l'excellent et étourdissant comique Boucet.

Outre ce film remarquable, « Bouglas dans la lune » complète ce programme fabuleux. Il est inutile d'insister sur la valeur réelle d'un programme unique dans les annales cinématographiques. Dimanche 18 courant, deux grandes matinées à 2 ½ et 4 ½ h., avec le programme complet. Tous les jours matinée à 3 h. et soirée à 8 ½ h.

Kursaal. — Depuis vendredi, on donne la reine de l'opérette française : « La Fille de Madame Angot », le chef-d'œuvre du compositeur Lecocq. Cet ouvrage est toujours revu avec un plaisir renouvelé. L'interprétation est de tout premier ordre et fait la joie des spectateurs. Dernières représentations : samedi, dimanche, lundi et mardi à 8 h. 30, avec une matinée dimanche à 2 h. 30.

Grand Théâtre. — On nous prie de dire que la matinée du dimanche 18 courant avec « Le maître de forges » cinq actes de Georges Ohnet, a été fixée à 2 h. 30, pour permettre aux spectateurs du dehors d'y assister. Le rideau baissera à 5 h. 10.

Le soir, à 8 heures, deux pièces : « Le voile déchiré », deux actes de Pierre Wolff, et « Le contrôleur des wagons-lits », vaudeville en trois actes de A. Bisson.



J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron.